

Service de location de vélos à assistance électrique

Communiqué de la communauté de communes Astarac Arros en Gascogne



Service de location de vélos à assistance électrique

Le service de location de vélos à assistance électrique à Villecomtal-sur-Arros est ouvert.

À partir du lundi 6 Juillet, la communauté de communes Astarac Arros en Gascogne lance son service de location de vélos à assistance électrique à Villecomtal-sur-Arros. Par l'installation de cette station, la collectivité souhaite développer la mobilité douce sur son territoire et encourager le pratique du vélo, pour le tourisme, mais c'est aussi une manière de suggérer une autre forme de déplacements quotidiens.

Six vélos à assistance électrique (VAE) sont accessibles en journée avec trois modèles au choix : des vélos tout chemins (VTC), mais aussi des vélos typés course et mêmes des vélos rallongés pouvant accueillir deux enfants en bas-âge à l'arrière. C'est un service original et de qualité que nous vous proposons de découvrir. Que vous soyez sportif averti, flâneur observateur ou famille active, vous pourrez vous lancer sur les routes du Gers avec ce petit plus qu'apporte l'assistance électrique. Sept circuits sont proposés au départ de la station.

Pour louer un vélo, rien de plus simple, il suffit de télécharger l'application « Vélos de Pays Astarac Arros en Gascogne » sur votre smartphone et de suivre les instructions. Les vélos peuvent être loués pour des durées variables, allant d'une heure à 48 h.

Avec ce service, la Communauté de Communes Astarac Arros en Gascogne contribue au développement du tourisme en Astarac Arros et complète sa flotte de véhicules électriques qui permet de réduire le bilan carbone du territoire.